

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 5 mai 2024 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551, rue Principale à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,  
M. Dany Chapdelaine, conseiller,  
M. Éric Bossé, conseiller,  
M. Claude Jeanson, conseiller,  
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,  
M. Carl Massé, conseiller,  
M. Réal Delorme, conseiller.

Absent :

Les membres présents forment quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

**1. ORDRE DU JOUR**

2024-05-50

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine Martin,  
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 avril 2024;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Rue Tessier;
8. É/F 3 mois;
9. Règlement de zonage; - Reporté
10. Autorisation Parc municipal;
11. Modification programmation TECQ;
12. Renouvellement Aquatech;
13. Ponceau Rang 11; - Reporté
14. Pancarte voirie;
15. Pancarte 9-1-1;
16. Calcium Liquide;
17. Traitement épuration;
18. Questions de l'assemblée;
19. Affaires nouvelles;
  - 19.1 Renouvellement CSLE;
  - 19.2 Formation CCU;
20. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 AVRIL 2024**

2024-05-51

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 2 avril 2024;

Il est proposé par le conseiller Carl Massé,  
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 avril 2024, et que le procès-verbal du 2 avril soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

### **4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

2024-05-52

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 2 mai 2024, telle que modifiée, pour un montant de 76 912.11\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202400076 à #202400095), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **5. RAPPORT DES COMITÉS**

M. Bossé informe le conseil que la rencontre du conseil d'établissement prévu pour mai a été remis à juin.

Des demandes sont adressées afin de déterminer si un CCU devrait se tenir bientôt.

### **6. SUIVI DES DOSSIERS**

Le conseil est toujours en attente de réponses pour ses demandes de subventions.

La réclamation pour le PRABAM sera préparée afin d'aller chercher les montants de subventions attendus.

### **7. RUE TESSIER**

2024-05-52

Attendu que la municipalité a reçu une demande pour nommer la rue projetée correspondant à une partie du lot # 6 621 435, Rue Tessier;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,  
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité approuve le nom Rue Tessier comme nom de la rue projetée correspondant à une partie du lot # 6 621 435.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **8. ÉTATS FINANCIERS 3 MOIS**

Le directeur général, M. François Paquette, dépose les états comparatifs pour les trois premiers mois de l'exercice financier.

### **9. ADOPTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2024-351**

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

## 10. AUTORISATION PARC MUNICIPAL

2024-05-53

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine Martin;

Que la municipalité du Village de Lawrenceville autorise le Service des Loisirs de Lawrenceville à utiliser le terrain de balle lui appartenant, et à y vendre de l'alcool pour une période d'un an à partir du 1<sup>er</sup> mai 2024.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## 11. MODIFICATION PROGRAMMATION TECQ

2024-05-54

Attendu que la municipalité souhaite apporter des modifications à sa programmation TECQ 2019-2023;

Attendu que cette démarche vise à maximiser les aides gouvernementales pour les différents projets de la municipalité;

Il est proposé par la conseiller Dany Chapdelaine,  
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que la Municipalité dépose une demande de modification de sa programmation TECQ auprès du MAMH;

Que les modifications demandées soient les suivantes :

- Augmenter le montant prévu pour les travaux de l'usine d'eau potable du Lac Bowker
- Réduire le montant prévu pour le chemisage des conduites d'égout
- Ajuster le montant des travaux de la rue de L'Église pour tenir compte de la demande déposée à PRIMEAU
- Augmenter le montant prévu pour les travaux de la salle multifonction

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## 12. RENOUVELLEMENT AQUATECH

2024-05-55

Attendu que la municipalité a reçu les conditions de renouvellement des services d'Aquatech pour la gestion de l'eau potable et du traitement des eaux usées;

Il est proposé par le conseiller Carl Massé,  
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que la municipalité renouvelle son entente avec Aquatech pour la gestion de l'eau potable et le traitement des eaux usées pour un montant forfaitaire de 1 612\$ par mois;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## 13. PONCEAU RANG 11

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

## 14. PANCARTES VOIRIE

2024-05-56

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que la municipalité procède à l'achat de pancarte de voirie au coût de 1 327.90\$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **15. PANCARTES 9-1-1**

2024-05-57

Attendu que la municipalité souhaite implanter les pancartes d'urgence 9-1-1 sur l'ensemble de son territoire;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,  
Appuyé par le conseiller Carl Massé,

Que la municipalité procède à l'implantation des pancartes 9-1-1 au coût de 12 472\$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

#### **16. CALCIUM LIQUIDE**

2024-05-58

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par le conseiller Valérie Fontaine Martin,

Que la municipalité demande aux Entreprises Bourget de procéder à l'épandage de chlorure de calcium liquide 35% (AP-35);

Que la municipalité réserve un volume approximatif de 24 500 litres à .4215\$/litre pour un montant de 10 327\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **17. TRAITEMENT VÉGÉTATION ÉPURATION**

2024-05-59

Il est proposé par le conseiller Réal Delorme,  
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité procède aux traitements des mauvaises herbes au coût de 1 041\$ par Nutrites d'Abbotsford.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **18. QUESTION DE L'ASSEMBLÉE**

Des questions sont posées concernant la vérification de ponceau, la vérification auprès des entrepreneurs de la municipalité de leur certificat d'assurance et de la date prévue du balayage de rue.

#### **19. AFFAIRES NOUVELLES**

2024-05-60

##### **19.1 Formation CCU**

Attendu les membres du comité consultatif en urbanisme doivent suivre une formation obligatoire;

Il est proposé par la conseiller Éric Bossé.,  
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine Martin,

Que la municipalité autorise et paie la formation pour les membres de son CCU;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

2024-05-61

### **19.2 Renouvellement Conseil Sports Loisirs de l'Estrie**

Il est proposé par la conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que la municipalité renouvelle son abonnement au CSLE pour 2024-2025 pour un montant de 75\$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

### **15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2024-05-62

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin, à 20h04, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

---

*Derek Grilli, maire*

---

*François Paquette, directeur général*